

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Seine-et-Marne

MAIRIE DE BARBIZON
SERVICE URBANISME
77630 BARBIZON

Dossier suivi par : Isabelle MICHARD

Objet : demande de consultation Avant Projet

A Fontainebleau, le 01/07/2019

numéro : cp0221900022

demandeur :

adresse du projet : ARRET DU PROJET DU PLAN LOCAL
D'URBANISME 77630 BARBIZON

M. TARTINVILLE STEPHANE (STAC)
DDT77 UNITE PLANIFICATION
TERRITORIAL SUD
288 RUE GORGES CLEMENCEAU
77000 VAUX LE PENIL

nature du projet :

déposé en mairie le : 30/04/2019

reçu au service le : 30/04/2019

servitudes liées au projet : LCAP - site patrimonial remarquable -

ANNULE ET REMPLACE LE COURRIEL DU 5 juin 2019

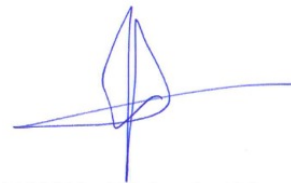
Madame, Monsieur,

Par courrier réceptionné en date du 30 avril 2019, vous demandez ma contribution dans le cadre de l'élaboration du PLU de Barbizon. Vous trouverez ci-dessous mes observations :

Dans - Tableau des servitudes : remplacer "Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)" par "Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)".

Demeurant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'architecte des Bâtiments de France



Isabelle MICHARD